



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 JUIN 2019

Délibération n° D-2019-230

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/06/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/06/2019

Création d'un emploi temporaire d'archiviste - Direction de la
commande publique et logistique

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Catherine HUVELIN.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Nathalie SEGUIN.

Direction Ressources Humaines

**Création d'un emploi temporaire d'archiviste -
Direction de la commande publique et logistique**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Direction de la commande publique et logistique a entrepris en 2017 un travail de traitement des archives non classées et potentiellement éliminables, en raison de la saturation imminente des locaux des archives.

Par ailleurs, le service des archives procède, en partenariat avec la CAN, au déploiement d'un nouveau logiciel de gestion des archives.

De plus, dans le cadre du projet de système d'archivage électronique, en lien avec la Direction des systèmes d'information, il est nécessaire de suppléer la responsable du service afin de lui permettre de s'investir dans cette mission nouvelle.

Enfin, l'année 2020 sera également marquée par l'établissement du récolement obligatoire qui suit chaque élection municipale, consistant en un état des lieux des locaux et des archives et accompagnant un procès-verbal de prise en charge/décharge, signé conjointement par le Maire entrant et sortant.

Il est donc nécessaire de renforcer les moyens mis en œuvre à cet effet, et pour ce, il vous est proposé, sur la base de l'article 3, alinéa 1 de la loi n°84-56 du 26 janvier 1984, de créer un poste temporaire d'Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques, pour une durée d'un an.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un emploi temporaire d'archiviste, rémunéré sur la grille indiciaire du grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques (catégorie B), pour une durée d'un an.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE